

463

Reçu le 16 Avril 1919
 Mr Seydoux et
 à M. Mac Bonin

Aide-mémoire

Les Gouvernements Alliés n'ignorent pas que

malgré les obligantes et précieuses promesses que plusieurs des Etats de l'Entente ont bien voulu faire à la Suisse, le ravitaillement de ce pays en charbon est aujourd'hui comme hier pour le Gouvernement fédéral une source de très graves préoccupations. La Suisse a le devoir de ne rien négliger pour augmenter ses importations de charbon. On l'a d'ailleurs expressément invitée (et de la part de la France la remarque a été répétée à maintes reprises) à s'adresser à l'Allemagne pour obtenir d'elle du charbon de la Ruhr.

Depuis quelque temps, la Suisse a entamé avec l'Allemagne des négociations en vue d'obtenir d'assez importantes quantités de charbon de la Ruhr. L'Allemagne en échange de ce produit, désire obtenir de la Suisse des denrées alimentaires qu'elle se propose d'employer en particulier à la subsistance des troupes gouvernementales et des enfants.

Au sortir de laborieuses négociations, le Conseil Fédéral s'est décidé à envisager la conclusion d'un arrangement suivant lequel l'Allemagne livrerait par mois à la Suisse au moins 50 à 60.000 tonnes de charbon de la Ruhr et de notables quantités d'engrais chimiques dont la pénurie affecte très sérieusement, depuis des années, toute l'agriculture suisse. La Suisse, de son côté, accorderait par mois des permis d'exportation pour 40 à 50 wagons de produits lactés (principalement de fromages maigres et de lait condensé écrémé), ainsi que pour 25 wagons de riz. En outre, on prévoit pour l'automne prochain la livraison d'un nombre très limité de têtes de bétail pour le cas où la Suisse, une fois remplis ses engagements, à l'égard des pays alliés, en mesure de la consentir.



Le Conseil Fédéral croit devoir porter à la connais

sance des Gouvernements Alliés son intention de conclure un

arrangement sur les bases exposées ci-dessus; *il* le fait sur-

tout en raison des livraisons de riz auxquelles il devrait

s'engager et il *ne* ~~se~~ *ne* ~~peut~~ *peut* ~~pas~~ *pas* ~~en~~ *en* ~~doute~~ *doute* ~~pour~~ *pour* ~~espérer~~ *espérer* qu'aucune objection ne

sera élevée contre son projet, les Gouvernements alliés

ayant déjà examiné la participation des neutres au

ravitaillement de l'Allemagne. Le Conseil Fédéral ajoute

d'ailleurs

qu'il est tout à fait disposé à exporter dans les pays de

l'Entente des produits lactés en quantités *au moins* égales à celles

à ~~seront~~ *seront* effectivement livrées à l'Allemagne en

vertu de l'arrangement projeté, arrangement dénonçable en

tout temps à un mois de date.

Depuis quelque temps, la Suisse a entamé avec

l'Allemagne des négociations en vue d'obtenir d'assez im-

portantes quantités de charbon de la Ruhr. L'Allemagne en

échange de ce produit, désire obtenir de la Suisse des den-

rées alimentaires qu'elle se propose d'employer en particu-

lier à la subsistance des troupes gouvernementales et des

enfants.

Après le succès de l'opération, le Conseil

Fédéral a décidé d'envoyer la conclusion d'un arrange-

ment suivant lequel l'Allemagne livrerait par mois à la

Suisse au moins 50 à 60.000 tonnes de charbon de la Ruhr et

de nouvelles quantités d'engrais chimiques dont la partie

affectée très sérieusement, depuis des années, sorte l'agri-

culture suisse. La Suisse, de son côté, accorderait par mois

des permits d'exportation pour 40 à 50 wagons de produits

lactés (principalement de fromages maigres et de lait

condensé stérilisé), ainsi que pour 25 wagons de riz. En outre,

on prévoit pour l'automne prochain la livraison d'un nombre

très limité de têtes de bétail pour le cas où la Suisse, une

fois remplie ses engagements, à l'égard des pays alliés serait

en mesure de le consentir.